

**LE SPORT ET LES FRANÇAIS  
PENDANT L'OCCUPATION**

**1940 - 1944**

**TOME 1**

**Collection Espaces et Temps du sport**  
*dirigée par Pierre Arnaud*

Le phénomène sportif a envahi la planète. Il participe de tous les problèmes de société qu'ils soient politiques, éducatifs, économiques, sociaux, culturels, juridiques ou démographiques. Mais l'unité apparente du sport cache mal une diversité aussi réelle que troublante : si le sport s'est diffusé dans le temps et dans l'espace, s'il est devenu un instrument d'acculturation des peuples, il est aussi marqué par des singularités locales, régionales, nationales. Le sport n'est pas éternel ni d'une essence transhistorique, il porte la marque des temps et des lieux de sa pratique. C'est bien ce que suggèrent les nombreuses analyses dont il est l'objet dans cette collection qui ouvre un nouveau terrain d'aventures pour les sciences sociales.

**Dernières parutions**

Marianne LASSUS, *L'affaire Ladoumègue, le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, 2000.

Claude PIARD, *Où va la gym. L'éducation physique à l'heure des « staps »*, 2000.

Jean-Philippe SAINT-MARTIN et Thierry TERRET (textes réunis par), *Le Sport français dans l'entre-deux-guerres*, 2000.

Claude ROGGERO, *Sport... Et désir de guerre*, 2001.

Michel RAINIS, *Histoire des clubs de plage au XXème siècle*, 2001.

Pascal CHANTELAT (coord.), *La professionnalisation des organisations sportives*, 2001.

Claude PIARD, *Education physique et sport. Petit manuel d'histoire élémentaire*, 2001.

Alice TRAVERS, *La montagne éducatrice, 1940-1944*, 2001.

Michel POUSSE, *Rugby, les enjeux de la métamorphose*, 2002.

Michel HELUWAERT, *Jeunesse & sport : espérances contrariées, marginalités récupérées*, 2002.

Jacques DUMONT, *Sport et assimilation à la Guadeloupe*, 2002.

**Textes réunis par**

**Pierre ARNAUD**

**Thierry TERRET**

**Pierre GROS**

**Jean-Philippe SAINT-MARTIN**

**LE SPORT ET LES FRANÇAIS  
PENDANT L'OCCUPATION**

**1940 - 1944**

**TOME 1**

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École-Polytechnique  
75005 Paris  
France

**L'Harmattan Hongrie**  
Hargita u. 3  
1026 Budapest  
HONGRIE

**L'Harmattan Italia**  
Via Bava, 37  
10214 Torino  
ITALIE

© L'Harmattan, 2002  
ISBN : 2-7475-2077-3

## **Comité scientifique**

**Pierre Arnaud**, professeur des universités, UFR-STAPS, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, Université Claude-Bernard Lyon 1

**Serge Chassagne**, professeur des universités, Directeur du Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

**Bernard Comte**, docteur en histoire, ancien maître de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Lyon

**Laurent Douzou**, maître de conférences université Lyon 2, Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

**Jean-Louis Gay-Lescot**, docteur d'Etat en histoire contemporaine, directeur du SIUAPS de l'Université de Bordeaux

**Yves Lequin**, professeur des universités, Centre Pierre Léon, Institut des Sciences de l'Homme (ex-MRASH)

**Pierre Milza**, professeur des universités, Institut d'Etudes Politiques de Paris

**Pascal Ory**, professeur des universités, Université Paris I-Sorbonne

**Henry Rousso**, directeur de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, CNRS, Paris

**Thierry Terret**, professeur des universités, IUFM, Centre de Recherche et d'Innovation sur le Sport, Université Claude Bernard-Lyon 1

## Liste des auteurs

- Pierre Arnaud**, professeur des universités, Université Lyon 1, CRIS (EA 647)
- Michaël Attali**, Professeur agrégé, Université de Marne-la-Vallée, doctorant STAPS en histoire contemporaine
- Nicolas Bancel**, maître de conférences, Université Paris XI-Orsay (CRESS, UPRES EA 1609)
- Pierre Barron**, Président fondateur du C.H.B. (Centre Hébertiste de La Brède) et de la Fédération Française de Gymnastique Utilitaire, Naturelle et de Loisirs
- Tony Bertrand**, grand témoin
- Pascal Blanchard**, chercheur associé au GDR Océan indien-Aix-Marseille II
- Jean-Pierre Bodis**, Professeur en histoire contemporaine, Université de Pau
- Philippe Bourdeau**, maître de conférences, Université Joseph Fourier Grenoble 1, TEO UMR 5038
- Jean-Paul Callède**, chercheur au CNRS, GEMAS (MSH), Paris
- William Charpier**, docteur STAPS, laboratoire APS et Sciences sociales de Strasbourg
- Pierre Charreton**, Professeur à l'Université J. Monnet de Saint-Etienne - CIEREC
- Pascal Charroin**, maître de conférences, Département STAPS de Saint-Etienne et CRIS, (EA647)
- Pierre Chazaud** - Université Lyon I, CRIS (EA 647)
- Olivier Chovaux**, maître de conférences en histoire contemporaine, LAMAPS, Université d'Artois
- Evelyne Combeau-Mari**, maîtresse de conférences, Université de La Réunion, C.R.E.S.O.I.
- Yvan Combeau**, professeur des universités en histoire contemporaine, Université de La Réunion, C.R.E.S.O.I.
- Rémi Dalisson**, maître de conférences en histoire contemporaine, IUFM de Rouen
- Jean-Michel Delaplace**, professeur agrégé, docteur en STAPS, Université de Montpellier 1 et CRIS (EA 647)
- Pascal Delheye**, assistant, K.U. Leuven, Faculté d'Education Physique et Kinésithérapie
- Philip Dine**, maître de conférences Department of European Studies, Loughborough University, Leicestershire, Grande-Bretagne

**Jacques Dumont**, maître de conférences, UAG, AIP (Archéologie Industrielle et Patrimoine)

**Jean Durry**, Directeur du musée des Sports

**Frédéric Dutheil**, professeur agrégé d'EPS, UFRSTAPS Clermont-Ferrand et CRIS Lyon (EA 647)

**Jean-Jacques Dupaux**, Professeur agrégé d'EPS, UFRSTAPS Besançon, LSH (EA 2273)

**Robert Fassollette**, DEA d'Histoire du XXe siècle de l'IEP de Paris, Diplômé de l'INSEP, Formateur au CREPS de Vichy

**Dimitri Fotiadi**, doctorant STAPS, Université Lyon 1, CRIS (EA647)

**Jean-Louis Gay-Lescot**, docteur d'Etat en histoire, Université V. Segalen Bordeaux 2, Laboratoire d'histoire (UEA 498)

**Pierre Giolitto**, Inspecteur général honoraire de l'Education nationale

**François Hoche pied**, Institut libre d'éducation physique supérieure (Institut Catholique de Paris)

**Olivier Hoibian**, maître de conférences, UFM de Versailles, Laboratoire Sport et culture Université Paris X-Nanterre

**Timothée Jobert**, doctorant, Université Lyon 1, CRIS (EA 647)

**Maïté Lascaud**, professeure agrégée d'EPS UFRSTAPS Clermont-Ferrand et CRIS Lyon (EA 647)

**Marianne Lassus**, agrégée d'histoire, doctorante à l'Université Bordeaux III, ATER à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

**Pierre-Alban Lebecq**, docteur en STAPS, ILEPS, Cergy-Pontoise

**Gilles Lecocq**, Institut libre d'éducation physique supérieure (Institut Catholique de Paris)

**Sandrine Lemaire**, docteure en histoire, Institut européen de Florence

**Jean-François Loudcher**, maître de conférences, UFR STAPS Besançon, Laboratoire des sciences historiques (EA 2273)

**Jean-Pierre Martin**, professeur agrégé d'EPS, doctorant Université Bordeaux 3

**Michel Mestre**, maître de conférences d'allemand, Université de Toulon et du Var

**Yves Moralès**, maître de conférence, LARAPS, Université Paul Sabatier, Toulouse 3

**Laurence Munoz**, doctorante, Université de Paris X - Nanterre

**Nicolas Palluau**, doctorant en histoire, Université Paris I

**Robert O. Paxton**, professeur émérite, Columbia University, New York, USA

**Claude Piard**, docteur d'Etat, IUFM Versailles/Université PARIS X  
**Alex Poyer**, professeur d'histoire-géographie, CRIS (EA 647)  
**Bernard Prêtet**, doctorant en histoire, Université Paris X Nanterre  
**Roland Renson**, professeur des universités, K.U. Leuven, Faculté  
d'Education Physique et Kinésithérapie  
**Régis de Reyke**, maître de conférences, UFR STAPS Orléans  
**Luc Robène**, maître de conférences, Université Rennes 2  
**Jean-Philippe Saint-Martin**, maître de conférences, Université  
Lyon1, CRIS (EA 647)  
**Thierry Terret**, professeur des universités, IUFM Lyon, CRIS Lyon  
(EA 647)  
**Anne-Sophie Tinchant**, professeur agrégée EPS, doctorante en  
histoire contemporaine, UFR SLHS, EA 485  
**Alice Travers**, maîtrise d'histoire, Université Paris 1  
**Sylvain Villaret**, doctorant STAPS, Université Lyon I, CRIS (EA647)  
**Christian Vivier**, maîtres de conférences, UFR STAPS Besançon,  
Laboratoire des sciences historiques (EA 2273)

# SOMMAIRE

## TOME 1

<b>Avertissement</b> .....	p. 18
<b>Préface</b> par Robert O. Paxton.....	p. 19
<b>Préambule</b> par Pierre Arnaud .....	p. 29

### PREMIERE PARTIE

#### Politiques sportives : la Métropole et l'Empire

<b>Chapitre 1</b> : Roland Renson et Pascal Delheye, Le sport en Belgique sous l'occupation allemande 1940-1944 : entre collaboration et résistance .....	p. 39
<b>Chapitre 2</b> : Pierre Giolitto, L'Education générale et sportive : un essai non transformé.....	p. 53
<b>Chapitre 3</b> : Michaël Attali, Sportif pour mieux servir la France .....	p. 59
<b>Chapitre 4</b> : Yvan Combeau, La jeunesse et le sport à Paris : Etude des travaux de la IVème commission du conseil municipal (1942-1944) .....	p. 77
<b>Chapitre 5</b> : Luc Robène, L'aménagement des terrains de jeux scolaires à Bordeaux, 1940-1944 .....	p. 85
<b>Chapitre 6</b> : Bernard Prêtet, Le monde sportif parisien, 1940-1944 .....	p. 105

<b>Chapitre 7</b> : Gilles Lecocq, L'occupation sportive en 1942 : dérivatif ludique et emprise d'une idéologie incertaine .....	p. 119
<b>Chapitre 8</b> : Nicolas Bancel, La formation d'une jeunesse coloniale ? Propagande impériale et régénération sous Vichy. L'exemple de la Quinzaine impériale .....	p. 129
<b>Chapitre 9</b> : Evelyne Combeau-Mari, Jeunesse et sport dans l'empire français. Madagascar/La Réunion (1940-1942) .....	p. 147
<b>Chapitre 10</b> : Jacques Dumont, Vichy aux Antilles : la Guadeloupe, 1940-1943 .....	p. 159

## DEUXIEME PARTIE

### Associations et fédérations pendant l'Occupation

<b>Chapitre 11</b> : William Charpier, Le mouvement sportif alsacien au cours de l'annexion (1940-1944) : Institution-relais ou échappatoire ? Le cas des sociétés de gymnastique .....	p. 179
<b>Chapitre 12</b> : Anne-Sophie Tinchant, Les associations sportives sous l'Occupation. L'exemple de l'arrondissement de Besançon .....	p. 187
<b>Chapitre 13</b> : Olivier Chovaux, La pratique du football en zone interdite : vitalité et aléas d'un football de guerre (1940/1944) .....	p. 199
<b>Chapitre 14</b> : Pascal Charroin, De Borotra à Pascot ou le professionnalisme sous contrôle : le cas de l'AS Saint-Etienne .....	p. 215

<b>Chapitre 15</b> : Robert Fassollette, La modernité sportive assassinée par décret : La mort du rugby à XIII en 1941 .....	p. 229
<b>Chapitre 16</b> : Jean-Pierre Martin, L'union sportive de Fumel-Libos : un club de rugby sous l'Occupation.....	p. 239
<b>Chapitre 17</b> : Jean-François Loudcher et Christian Vivier, Roger Marchand : professeur d'EPS et formateur à l'université de l'oflag XVII A d'Edelbach (1940-1945).....	p. 249

## TROISIEME PARTIE

### La vie sportive pendant l'Occupation

<b>Chapitre 18</b> : Dimitri Fotiadi, La vie sportive à Lyon (1940-1944) .....	p. 271
<b>Chapitre 19</b> : Pierre-Alban Lebecq, Les pratiques physiques en zone rattachée. Exemple local : Douai.....	p. 281
<b>Chapitre 20</b> : Alex Poyer, Le cyclisme des « années noires ». Un échec de la politique sportive de Vichy .....	p. 291
<b>Chapitre 21</b> : Pierre Barron, Témoignage : les jeunes sportifs français pendant l'Occupation .....	p. 301

## QUATRIEME PARTIE

### Sports de plein air

<b>Chapitre 22</b> : Olivier Hoibian, <i>Jeunesse et Montagne, fleuron de la Révolution nationale</i> ou foyer de dissidence ? .....	p. 313
--	--------

<b>Chapitre 23</b> : Philippe Bourdeau, L'alpinisme dans le massif des Ecrins pendant l'Occupation (1940-1944) .....	p. 325
<b>Chapitre 24</b> : Michel Mestre, La politique de la jeunesse du Club Alpin Français Sous Vichy, comparaison avec le DÖAV (club alpin austro-allemand) .....	p. 335
<b>Chapitre 25</b> : Alice Travers, L'équipement sportif de la montagne sous Vichy.....	p. 351
<b>Chapitre 26</b> : Yves Moralès, <i>Le ski français</i> et le renouveau national (1939-1945).....	p. 361

## TOME 2

<b>Avertissement</b> .....	p. 18
----------------------------	-------

### CINQUIEME PARTIE

#### Biographies

<b>Chapitre 27</b> : Jean-Louis Gay-Lescot, J. Borotra (1898-1994) et Vichy (1940-1942) .....	p. 21
<b>Chapitre 28</b> : Jean-Jacques Dupaux, Le Maréchal Pétain et l'EGS .....	p. 33
<b>Chapitre 29</b> : Marianne Lassus, Des pelouses de rugby aux salons de vichy : Le colonel Pascot, Commissaire général aux Sports (avril 1942 - août 1944) .....	p. 43
<b>Chapitre 30</b> : Tony Bertrand, Tola Vologe, sportif de haut niveau, résistant, assassiné par les Allemands .....	p. 59

<b>Chapitre 31</b> : Laurence Munoz, Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) au moment de l'Occupation .....	p. 65
<b>Chapitre 32</b> : Jean-Pierre Bodis, Biographie de Jean Dager sous l'Occupation. ....	p. 73
<b>Chapitre 33</b> : Philip Dine, Le Docteur Paul Voivenel : un chantre du rugby méridional au service de la Révolution nationale .....	p. 85

## SIXIEME PARTIE

### Les chantiers de jeunesse et la méthode naturelle

<b>Chapitre 34</b> : Maïté Lascaud et Frédéric Dutheil, Pratiques physiques et sportives, « formation virile et morale » dans les Chantiers de la Jeunesse, 1940-1944.....	p. 97
<b>Chapitre 35</b> : Jean-Michel Delaplace, La méthode naturelle dans les chantiers de la jeunesse (1940-1944) .....	p. 113
<b>Chapitre 36</b> : Sylvain Villaret, La situation contrastée des centres sportifs naturistes en France de 1939 à 1944 .....	p. 123
<b>Chapitre 37</b> : Thierry Terret, Du Groupement hébertiste à la Fédération Française d'Education Physique ou l'institutionnalisation d'un idéal (1937-1945).....	p. 133
<b>Chapitre 38</b> : Jean-Philippe Saint-Martin, Le sport dans les chantiers de jeunesse.....	p. 151

## SEPTIEME PARTIE

### Dissidences et mouvements affinitaires ?

- Chapitre 39** : Claude Piard,  
Les patronages catholiques pendant la Résistance :  
l'exemple de l'Etoile Sportive de Champioux ..... p. 167
- Chapitre 40** : Nicolas Palluau,  
Le destin de la méthode naturelle dans le scoutisme  
des Eclaireurs de France ..... p. 179
- Chapitre 41** : François Hoche pied,  
Le congrès de l'Union Générale et Sportive  
de l'Enseignement Libre : Pentecôte 1942 ..... p. 189

## HUITIEME PARTIE

### Les représentations du sport français sous Vichy

- Chapitre 42** : Pierre Charreton,  
Littérature et idéologie sportive sous l'Occupation :  
les cas de Giraudoux et de Drieu la Rochelle ..... p. 201
- Chapitre 43** : Pierre Chazaud,  
Le sport et le système des beaux-arts sous Vichy ..... p. 211
- Chapitre 44** : Timothée Jobert,  
Vichy négrophobe : les athlètes « noirs »  
sous les feux du racisme..... p. 221
- Chapitre 45** : Rémi Dalisson,  
Sport, fêtes et Révolution nationale : le corps, la politique  
et l'imaginaire national de 1940 à 1944..... p. 233
- Chapitre 46** : Jean-Paul Callède,  
Jeux régionaux et sports en textes et en images.  
L'illusion de la continuité culturelle sous « Vichy » ..... p. 249

**Chapitre 47** : Régis De Reyke,  
Le rayonnement pédagogique et social de l'Ecole  
des Roches sous Vichy..... p. 267

**Sans vouloir conclure...**  
Jean Durry et Jean-Louis Gay-Lescot..... p. 277

## **Avertissement**

Ces deux tomes d'histoire du sport concernent une période trouble et encore inexpliquée de la France entre 1940 et 1944. Ils réunissent les principales contributions des acteurs du 9<sup>e</sup> Carrefour d'histoire du sport tenu à Lyon début novembre 2000 : universitaires, témoins, administrateurs, chercheurs en provenance de différentes disciplines.

Cette période douloureuse de l'histoire de France fait aujourd'hui la part belle à une activité qui semble au-dessus de tout soupçon : le sport. Qui évidemment fait d'excellents Français ! France sportive, France héroïque ou inconsciente... ou dégueulasse... ? Comment comprendre que des milliers de Français, du nord au sud, en zone occupée ou non, pratiquaient le sport sous les yeux de l'occupant ? A chacun de se faire une opinion à la lecture de ces textes....

La mise en forme de cet ouvrage doit énormément aux efforts de Pierre Gros et de Madame Algoud. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

# PREFACE

## VICHY ET LE SPORT (CONFERENCE D'OUVERTURE)

par Robert O. Paxton

J'ai appris très tôt l'importance du sport. Quand j'étais petit, j'y étais spectaculairement, même comiquement inapte. Et pour un jeune Américain, c'était un grave manque. Au début des années 40, dans le pays des Appalaches, des matches spontanés de baseball ou de football américain, selon la saison, dominaient les après-midi de tous les garçons. A l'école, les entraîneurs de football américain et de baseball avaient plus de prestige que les professeurs de maths ou de littérature. Et le capitaine de l'équipe de football américain - celle de la High School de ma petite ville s'appelait *l'Ouragan écarlate* d'après la couleur vive des maillots - régnait comme un roi sur ses camarades de classe. Quant à moi, mes goûts pour les livres, la musique classique, l'ornithologie, et même les leçons de français me rendaient, j'en étais persuadé, parfaitement ridicule.

La netteté même de ce souvenir d'exclusion démontre la centralité du sport. Dans l'entre-deux-guerres le sport était déjà un élément fondamental de la culture populaire américaine, et un composant majeur du tissu social. Et l'immense bibliographie consacrée depuis vingt ans à l'histoire et au sociologie du sport, que j'ai pu entamer ces derniers mois, me persuade qu'il est, pour citer Norbert Elias, *un laboratoire privilégié pour l'analyse des rapports sociaux*<sup>1</sup>. Quelle excellente initiative, donc, d'examiner l'expérience de l'occupation nazie de 1940-44 à travers le prisme du sport.

Trois grandes questions s'imposent, il me semble, à notre colloque. Il nous faut, d'abord, situer dans le temps, c'est-à-dire par rapport au passé et à l'avenir national, l'expérience de la France de 1940 à 1944 en matière de sport. Ensuite, il faut la situer dans l'espace, c'est-à-dire en comparaison à d'autres pays au même moment, pour essayer de cerner la spécificité du cas français. Une

---

<sup>1</sup> Cité dans Christian Pociello, *Les Cultures sportives : pratiques, représentations, et mythes sportifs*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 11.

troisième tâche est de situer le sport dans l'historiographie : que peut apporter l'étude du sport à l'interprétation savante des années d'occupation?

Essayons, donc, de situer les années 1940-44 dans le temps. Nous allons beaucoup entendre aujourd'hui et demain les mots *continuité* et *rupture*, et je n'ose pas spéculer dès maintenant sur la part que nous allons faire à ces deux termes à la fin de nos débats. Je crois, pourtant, qu'il serait utile de distinguer trois dynamiques qui, simultanément mais séparément, et avec des résultats différents, modèlent la vie sportive : la politique de l'Etat, la vie associative, et l'élément ludique, c'est-à-dire le plaisir du public.

La politique de l'Etat Français exprime une féroce réaction à l'encontre de la Troisième République. Aux yeux de Vichy, *la France de l'apéro et des congrès*<sup>1</sup> a perdu la guerre en négligeant le sport.

En fait, c'est sous la Troisième République que le sport a subi en France son plus profond changement, ce que nous appelons maintenant *la sportivication*<sup>2</sup> : une véritable révolution culturelle et sociale qui remplace une multiplicité de jeux traditionnels et locaux par un nombre limité de sports réglementés et organisés au niveau régional ou national, parfois capables de rassembler des dizaines de milliers de spectateurs autour de matches entre professionnels. Vichy accuse la Troisième République d'avoir mal géré cette révolution en matière de sport, en permettant à la troisième dynamique - le plaisir du public - de prévaloir sur l'intérêt de la communauté. Le régime de Vichy n'a donc pas tant fait une révolution en matière sportive qu'essayé d'en modifier une qu'il trouve mal faite : trop de spectateurs et pas assez de participants, trop d'individualisme compétitif et pas assez de discipline communautaire, trop d'attention au cerveau et pas assez aux corps, trop de championnats et pas assez de gymnastique.

Vichy confirme et complète une longue évolution qui fait passer le sport hors du domaine de la vie privée, d'abord, dans le domaine de la vie associative, et ensuite dans domaine de l'Etat. Mais

---

<sup>1</sup> Pierre Drieu La Rochelle a promis en 1937 que sous Doriot *la France du camping vaincra[it] la France de l'apéro et des congrès*. Cité par Raoul Girardet, Notes sur l'esprit d'un fascisme français, *Revue française de science politique* V:3 (juillet-septembre 1955), p. 533 n. 10.

<sup>2</sup> Pierre Arnaud, Les enjeux culturels du sport: la différenciation des pratiques de la natation à Lyon au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, in *International Journal of the History of Sport* 4, n°1, mai 1987, p. 102.

Vichy n'est pas le premier régime en France à essayer *d'encadrer* le sport *par le haut* aux fins sociales et nationales<sup>1</sup>. Que Vichy ait largement emprunté au Front Populaire en matière de sport est, en fait, un lieu commun<sup>2</sup>. Mais sans nier ces éléments de continuité, j'observe que le sport avait une finalité absolument différente sous les deux régimes. Pour le Front Populaire, le sport est un droit ; pour Vichy, il est un devoir.

La politique sportive de l'Etat Français de Vichy est contrariée dans son application, parfois par les pesanteurs et réticences des associations (certaines de nos communications en parlent), et surtout par l'engouement du peuple pour le sport à spectacle installé sous la République. En matière de sport, la culture populaire sera trop forte pour Vichy. La deuxième grande révolution sportive - celle des années 1960, l'entrée du sport dans l'ère de masse grâce à la télévision - aura lieu sous le signe du professionnalisme et du spectacle, contrairement aux espoirs vichyssois.

J'ouvre ici une parenthèse pour remarquer que la télévision - l'instrument principal de cette deuxième révolution - existe déjà en 1940. Prophétiquement, c'est un événement sportif qui fournit le sujet de la première émission télévisée du monde : les Jeux Olympiques de Berlin de 1936. Les postes individuels n'existant pas encore, les premiers téléspectateurs doivent regarder les écrans dans des centres spéciaux établis dans les rues de Berlin<sup>3</sup>.

J'en viens maintenant au deuxième thème, la spécificité de Vichy en matière de sport, en comparaison à d'autres pays. Tous les Etats ont encouragé le sport au vingtième siècle, même ceux où la structure étatique est la moins développée, comme la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, et surtout après des défaites militaires. La gymnastique est arrivée à l'école de ma petite ville natale quelques jours après la destruction de la flotte américaine à Pearl Harbor en décembre 1941. C'est un souvenir vif parce que j'étais le seul garçon de la classe incapable de faire une traction.

---

<sup>1</sup> Jean-Louis Gay-Lescot, *Sport et éducation sous Vichy, 1940-1944*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1991, p. 4

<sup>2</sup> Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 9, 14-15, 135, 196, tout en soulignant les éléments de continuité entre Vichy et le Front Populaire, observe que Vichy avait des *perspectives politiques absolument différentes* (p. 15).

<sup>3</sup> Richard D. Mandell, *The Nazi Olympics*, New York, Macmillan, 1971, pp. 138-139.

Le premier exemple historique de recours à l'éducation physique après une défaite militaire, ce sont les *Turnvereine* de Friedrich Ludwig Jahn dans l'Allemagne post-napoléonienne<sup>1</sup>. Mais les Anglais sont tout aussi convaincus des vertus guerrières du sport. C'est à Lord Wellington que l'on attribue le dicton selon lequel la bataille de Waterloo a été gagnée sur les terrains de sport de Eton College. Pendant l'attaque britannique sur la Somme, le 1<sup>er</sup> juillet 1916, un jeune officier anglais, le capitaine William Neville, est devenu célèbre en donnant à ses soldats deux ballons de football et en offrant un prix à celui qui parviendrait à en dribbler un jusqu'aux positions allemandes. Il n'a pas survécu pour le décerner<sup>2</sup>.

Le régime de Vichy n'est donc aucunement original en attribuant au sport la capacité de former des soldats courageux et de régénérer une nation décadente. C'est une conviction largement partagée en 1940, tant par les pays démocratiques que par les pays autoritaires.

La question devient plus compliquée si l'on se demande à quel point la politique sportive de Vichy est influencée par le fascisme. L'efficacité sportive du fascisme semble bien admise en 1940. Les Italiens sont tant dynamisés par le fascisme qu'ils gagnent la Coupe du monde à deux reprises (1934 et 1938), et arrivent à la deuxième place au classement des médailles aux Jeux Olympiques de 1932 à Los Angeles<sup>3</sup>. Leurs records mondiaux de vitesse et de durée en avion, à moto, etc. sont nombreux. Quant à l'Allemagne nazie, elle arrive en tête du classement des médailles aux Jeux Olympiques de Berlin de 1936, pour la seule fois dans l'histoire du pays<sup>4</sup>.

Vichy n'a toutefois pas imité le sport fasciste. Vichy reste complètement autonome en la matière, l'occupant s'intéressant exclusivement aux dimensions militaires du sport au sein de ce peuple

---

<sup>1</sup> Christiane Eisenberg, *"English Sports" und Deutsche Bürger : Eine Gesellschaftsgeschichte, 1800-1939*, Paderborn, München, Wien, Zürich, Ferdinand Schöningh, 1999, pp. 105-144, 393. Les *Turnvereine*, ayant préparé le chemin de Hitler, sont mis au pas (*gleichgeschaltet*) et perdent leur autonomie en 1935.

<sup>2</sup> Ruth Elwin Harris, *Billie: The Neville Letters, 1914-1918*, London, MacRae, 2000; Martin Middlebrook, *The First Day on the Somme: 1 July 1916*, New York, Norton, 1972, pp. 67-68, 105, 235, 321.

<sup>3</sup> Patrizia Dogliani, *L'Italia fascista, 1922-1940*, Milan, Sansoni, 1999, p. 167.

<sup>4</sup> Arnd Krüger, « Sieg Heil to the Most Glorious Era of German Sport : Continuity and Change in the Modern German Sports Movement », *International Journal of the History of Sport*, vol. 4, n°1, mai 1987, p. 5.

dont ils dédaignaient la capacité sportive. Mais le sport fasciste a-t-il influencé Vichy par osmose?

Pour résoudre cette question il faut savoir ce que c'est que le sport fasciste. Une définition est moins facile qu'il ne semble au premier abord. La pratique du sport, et même son vocabulaire et ses symboles, se ressemblent partout. Non que le sport soit apolitique (il ne l'est pas, étant construit socialement et culturellement). Mais il a son existence propre comme un fait social, indépendant des régimes, tout comme les autoroutes de Hitler sont un fait matériel indépendant de leur signification pour les nazis.

Somme toute, je trouve que le sport en régime fasciste diffère principalement du sport sous d'autres régimes par la nature de l'Etat auquel il est subordonné. Au maximum, on peut repérer quelques tendances qui sont plus marquées dans le sport en régime fasciste : étatisation centralisatrice, militarisation, préférence à la gymnastique, qui subordonne l'individu au groupe, aux sports de compétition, censés former le citoyen, vocabulaire franchement belliqueux. Mussolini proclame que le sport doit stimuler *l'audacité* des Italiens (qu'il trouve trop paisibles)<sup>1</sup>, mais pour un Français, le mot *audace* renvoie à Danton et aux Girondins. Vous voyez combien une démarcation entre sport fasciste, sport libéral et sport communiste est difficile à tracer, si l'on reste au seul plan du sport<sup>2</sup>. C'est le monopole du parti et le caractère de l'Etat qui distinguent le sport fasciste.

Même si l'Etat français de Vichy a porté l'étatisation du sport à son apogée historique, je crois que ce régime est plus autoritaire que fasciste, au moins avant la crise finale. Vichy refuse le parti unique qui est la clé de voûte des systèmes de pouvoir fascistes, et laisse subsister une nébuleuse plurielle d'associations libres, catholiques, scoutistes, etc. D'ailleurs Vichy recherche la neutralité et la paix plutôt que l'expansion militaire.

Les particularités du régime de Vichy en matière de sport, en comparaison à d'autres pays, me semblent être de deux ordres : celles puisées dans l'histoire nationale, et celles dues aux duretés de l'occupation. Ces dernières sont très contraignantes mais vite

---

<sup>1</sup> Renato Bianchi, Giuseppe Leone, Gianni Rossi, et Adolfo Urso, *Atleti in camicia nera: lo sport nell'Italia di Mussolini*, Rome, Giovanni Volpe Editore, 1983, p. 71.

<sup>2</sup> Christiane Eisenberg, op. cit., p. 403 trouve que le seul aspect de la pratique sportive en Allemagne entre 1933 et 1945 qui est *spécifiquement nazi* est l'exclusion d'athlètes Juifs, homosexuels et autres.

nommées : l'absence de tant d'hommes jeunes, la division du pays en deux zones, les pénuries de toutes sortes<sup>1</sup>. La soif de fierté nationale après la défaite se révèle dans l'enthousiasme, en 1942, pour le championnat d'Europe du boxeur Marcel Cerdan.

L'apport de l'histoire nationale est plus compliqué. Si Vichy parle si souvent de la régénération de la nation par le sport, c'est que la France est hantée depuis la fin du dix-neuvième siècle par la baisse de la natalité et par une perte supposée de souffle économique et culturel. Cette peur du déclin est liée aux performances sportives depuis aux moins les Jeux Olympiques de 1896, où Charles Maurras fut consterné par les maigres résultats des Français<sup>2</sup>. La régénération nationale par l'éducation physique remonte même à 1871, autant à gauche qu'à droite, de Léon Gambetta et du communard Paschal Grousset à Paul Déroulède et la Ligue des Patriotes<sup>3</sup>.

Pour un étranger, la spécificité la plus marquée de la France en matière de sport, c'est moins une absence d'intérêt pour le sport, comme certains le prétendent par erreur, que la façon dont le sport est inséré dans la société, en opposition au monde scolaire et universitaire au lieu d'y être intégralement lié. Des équipes officielles de football ou de rugby, engageant le prestige des lycées et des universités et suivies avec passion par les anciens élèves, à l'instar de Harvard et Yale, ou Oxford et Cambridge, seraient inimaginables à Louis-le-Grand ou à Sciences Po. Encore moins les équipes de football américain des écoles secondaires du Texas ou de l'Oklahoma, qui y constituent le pôle principal de la solidarité civique. Mais, ici, l'exception ressortit plutôt au côté anglo-saxon. La plupart des pays correspondent au modèle français, avec pour corollaire le dédain des intellectuels pour le sport<sup>4</sup>. Il se peut que l'opposition à la pratique juvénile des sports de compétition, exprimée par des médecins, des

---

<sup>1</sup> Borotra a réduit les heures d'éducation physique à l'école de 9 à 3 en 1941 parce que les enfants sont mal nourris. Gay-Lescot, *op. cit.*, pp. 47 et 76-77.

<sup>2</sup> Victor Nguyen, *Aux origines de l'Action française : Intelligence et politique à l'aube du XXe siècle*, Paris, Fayard, 1991, pp. 738-742.

<sup>3</sup> Marcel Spivak, Un concept mythologique de la Troisième République : Le renforcement du capital humain de la France, *International Journal of the History of Sport*, vol. 4, n°2, septembre 1987, pp. 155-176.

<sup>4</sup> Selon Christian Pociello, *op. cit.*, p. 142, *la France est le pays au monde où le divorce entre le sport et les intellectuels est le plus prononcé.*

partisans de la gymnastique<sup>1</sup>, ou des gens hostiles aux sports venus de l'étranger,<sup>2</sup> ait été plus forte en France qu'ailleurs, mais cette opposition s'est déjà beaucoup affaiblie avant 1940.

J'en viens maintenant au troisième thème. Qu'est-ce que le sport peut apporter au débat historiographique ? Le sport nous montre le visage le plus souriant du régime de Vichy. On peut se faire une impression favorable de ce domaine, si indépendant des pressions nazies, et si bien intentionné à travers certaines initiatives, comme par exemple l'abolition de ce que Bernadette Deville-Danthu appelle *l'apartheid sportif* en Afrique Occidentale<sup>3</sup>, ou l'introduction dans l'Armée de l'Air de la pratique sportive commune entre officiers et hommes de troupe<sup>4</sup>. Et j'ai pu apprécier moi-même en personne le rayonnement de Jean Borotra et du Colonel de La Porte du Theil. Pourtant, il faut se méfier d'une distorsion créée par un champ historique réduit à la vie quotidienne, comme les Allemands l'ont découvert dans la controverse autour de l'*Alltagsgeschichte*. Il ne faut donc pas oublier que les exclusions de Vichy s'appliquaient aussi au sport, et si le grand nageur juif Akem Nakache a pu participer aux compétitions en 1941 grâce à la protection de Borotra, il a été hué par les spectateurs en Algérie en 1942 et déporté avec sa famille en 1943<sup>5</sup>.

Les frontières actuelles de l'historiographie des années de l'occupation et de Vichy nous renvoient aux trois dynamiques de tout

---

<sup>1</sup> Pierre Arnaud, « Concurrences et spécificités », in Textes réunis par Pierre Arnaud, Jean-Paul Clément, et Michel Herr, *Education physique et sport en France, 1920-1980*, Editions AFRAPS, 1989, pp. 16-18 ; Georges Hébert, *Le Sport contre l'éducation physique*, Paris, Editions Revue E.P.S., 1993 (1<sup>ère</sup> éd. 1925), p. 1, s'attaque non pas au *sport pur* mais aux *tendances actuelles, ses abus*.

<sup>2</sup> Voir les débats parlementaires sur les crédits pour les Jeux Olympiques de Paris, le 23 février 1922, cité dans Jacques Thibault, 1919-1929 : « La conjoncture des années d'après guerre », in *Education physique et sport*, op. cit., p. 107. Le député P. Gay : *L'Amérique et l'Angleterre donnent une importance exagérée aux sports. Au point de vue intellectuel, ils sont inférieurs. L'Abbé Lemire : Je ne veux pas que l'on ait l'air de suivre un mouvement anglo-saxon. Les Américains avec leurs bâtons et leurs costumes de demi-sauvages ont chez nous froissé tout le pays. Nous aimons mieux notre habit traditionnel et nos jeux français.*

<sup>3</sup> Bernadette Deville-Danthu, *Le Sport en noir et blanc : du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1960)* Paris, L'Harmattan, 1997, p. 204.

<sup>4</sup> Claude d'Abesac-Epezy, *L'Armée de l'air de Vichy, 1940-1944*, Vincennes, Service historique de l'Armée de l'Air, 1997, p. 194, planche VII.

<sup>5</sup> Deville-Danthu, op. cit., p. 198 ; Gay-Lescot, op. cit., p. 182-185.

à l'heure. Si la politique sportive de l'Etat Français est relativement bien connue<sup>1</sup>, les tensions en matière de sport entre l'Etat et la société civile restent une question capitale à laquelle notre colloque va sûrement apporter une contribution.

Mais, en fin de compte, c'est la troisième dynamique qui l'a emporté. Le plaisir ludique du sport a toujours triomphé sur les efforts de tous ceux qui ont voulu l'appriivoiser à leurs propres fins, des moralisateurs victoriens aux dictateurs fascistes et communistes. Le *Dopolavoro* italien a ainsi échappé au contrôle du parti fasciste pour tomber entre les mains de jeunes sportifs relativement apolitiques<sup>2</sup>. Ni les nazis radicaux<sup>3</sup>, ni les partisans du *Proletkult*<sup>4</sup> en Union soviétique n'ont pu empêcher le progrès des sport professionnels et internationaux. Vichy n'a pas mieux résisté à la culture populaire sportive.

Pour conclure, Vichy a-t-il laissé un legs durable en matière de sport ? La tutelle de l'Etat est toujours en place en France. Mais si la pratique des sports s'est accrue rapidement pendant l'Occupation, peut-être plus à cause de l'abolition du bal et de la chasse que par les efforts conjugués du Maréchal Pétain, de Jean Borotra, et du Colonel Pascot<sup>5</sup>, en 1946, 10% seulement des jeunes de 14 à 20 ans étaient inscrits dans les organisations sportives<sup>6</sup>. Par la suite, la deuxième révolution médiatico-sportive a rendu le sport omniprésent dans un monde où les pratiques sportives convergent, sans devenir uniformes. Aujourd'hui le sport légitime des candidatures aux mandats les plus

---

<sup>1</sup> L'ouvrage de base est Gay-Lescot, *op. cit.*

<sup>2</sup> Victoria De Grazia, *The Culture of Consent: Mass Organization of Leisure in Fascist Italy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

<sup>3</sup> Eisenberg, *op. cit.*, p. 399 et seq.

<sup>4</sup> James Riordan, *Sport in Soviet Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1977, pp. 101-105, p. 120 et seq.

<sup>5</sup> C'est la suggestion persuasive de Gay-Lescot, *op. cit.*, p. 200.

<sup>6</sup> Georges Denis, éd., *Encyclopédie générale des sports et sociétés sportives en France*, Paris, Chambre Syndicale des Editeurs d'Annuaire, 1946, pp. 22-23. Selon un sondage IFOP en novembre 1947, 42% des Français ne pratiquaient aucun sport, contre 14% des Norvégiens et 23% des Britanniques. Marianne Amar, *Nés pour courir : sport, pouvoirs, et rébellions, 1944-1958*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1987, p. 76.

élevés<sup>1</sup> et provoque même des guerres<sup>2</sup>. Mais le sport qui domine nos vies n'est pas celui que Vichy appelait de ses vœux. Le sport est de moins en moins un instrument de formation civique et trop souvent un passe-temps passif de nature commerciale et professionnelle, d'où la violence, la corruption et le chauvinisme ne sont pas toujours exclus. On peut le regretter.

---

<sup>1</sup> On pense à Bernard Tapie en France, Silvio Berlusconi (patron du Milan A.C.) en Italie, George W. Bush (ancien propriétaire de l'équipe de baseball des Texas Rangers) aux USA.

<sup>2</sup> En juillet 1969, deux pays de l'Amérique centrale, le Salvador et le Honduras, sont entrés en guerre à l'issue d'un match de football malencontreux.



# Préambule

## 1940 – 1944. VICHY ET LE SPORT : ANNEES NOIRES OU AGE D'OR ?

par Pierre Arnaud

Il y a soixante ans la France, les Français et les Françaises allaient traverser l'une des plus dures épreuves de leur histoire. Les institutions politiques, sociales et culturelles devaient s'aligner sur les objectifs de la « Révolution nationale ». Et la vie quotidienne devait subir les conséquences d'une occupation du territoire par l'armée allemande, en deux temps il est vrai : avant puis après le 11 novembre 1942, date à laquelle la « ligne de démarcation » franchie, la France est totalement occupée.

Je ne reviendrai pas sur les aspects militaires et politiques de cette triste histoire traitée par ailleurs (journaux, revues spécialisées, radio, T.V., Internet, etc.). En dépit des règles draconiennes qu'impose la consultation des archives, bien des ouvrages ont paru traitant de ces problèmes y compris de l'histoire culturelle « sous l'occupation ». Curieusement, celle du sport et de l'éducation physique est la grande absente ... en dehors des travaux de Jean-Louis Gay-Lescot et dans une moindre mesure de Pierre Giolitto. Voici venu le temps d'un premier bilan...

### **Révolution nationale ?**

*Il faut rendre à la race française santé, courage, discipline* (Maréchal Pétain, 15 août 1940). La France a été affaiblie par les institutions de la III<sup>e</sup> République, les Français s'amollissent et sombrent dans l'intellectualisme et l'esprit de jouissance et la race dégénère ! En quoi cette révolution souhaitée et mise en œuvre à partir de juillet 1940 est-elle « révolutionnaire » ?

Il semble, et tous les historiens semblent d'accord sur ce point, que si l'idéologie pétainiste et vichyste rompt radicalement avec les orientations de la III<sup>e</sup> République et particulièrement du Front populaire, les hommes (femmes), les structures administratives sont

largement les héritiers (au moins en ce qui concerne le sport et l'éducation physique) des projets de Léo Lagrange et de Jean Zay... Paradoxe ? Continuité ou rupture ? La réponse paraît claire aujourd'hui : les réalisations politiques et administratives de « l'Etat français », (textes officiels, circulaires, concernant le sport et l'éducation physique), la continuité des personnels aboutissent à légitimer pour le plus grand nombre (H. Amouroux) un régime politique anti-républicain qui va donner à la République (la IV<sup>e</sup> puis la V<sup>e</sup>) les éléments fondamentaux de la structuration du sport et de l'éducation physique en France ! De ce point de vue, le « régime de Vichy » inaugure l'intervention de l'Etat dans le sport en jetant les bases de son organisation future.

Dès la fin juin 1940, la « nouvelle équipe » est en place et prétend instaurer un « ordre nouveau ». Début juillet 1940, la « Doctrine de la révolution nationale » est établie qui veut instaurer un redressement physique et moral, restaurer les hiérarchies naturelles, façonner la jeunesse par la discipline et par l'action, bannir la culture livresque, lutter contre l'esprit de jouissance, abolir les conflits de classe, restaurer l'ordre corporatif, etc.

Cet Etat français, hiérarchique et autoritaire, anti-démocratique, anti-parlementaire (il a des comptes à régler avec les francs-maçons, les partis de gauche, les juifs, etc.) s'inspire fortement des doctrines nationalistes de l'avant-guerre. Selon Jean-Pierre Azema, il s'agit de *bâtir une France saine, disciplinée, solidaire (...)* lui refaire une *santé physique et morale* et ce sera le rôle de la « Doctrine nationale » que d'en fixer les objectifs et les modalités. Le prix à payer est exorbitant qui bafoue les « Droits de l'homme et du citoyen » pour instituer un « ordre moral » dont nombre des protagonistes d'abord pétainistes se sont fourvoyés dans la collaboration du « vichysme ». Rien n'échappe à la vigilance des apprentis dictateurs, ni l'éducation, ni le sport évidemment ! Si le Maréchal Pétain n'est pas Mussolini et encore moins Hitler, la tentation est forte de s'inspirer d'un « modèle » politique autoritaire et ségrégationniste. Mais dans une France occupée et humiliée, il est difficile de faire du sport la vitrine d'un régime qui n'a aucune consistance politique puisqu'il est contraint de composer sans cesse avec l'occupant. De fait, les sportifs de haut niveau sont privés de toute compétition internationale et le monde du sport vit en autarcie, dans des conditions extrêmement difficiles...

## **L'action du Commissariat Général à l'Education Générale et aux Sports (CGEGS)**

Dès le 7 août 1940, Jean Borotra est nommé Commissaire à l'Education Générale et Sportive (EGS). Il est chargé d'élaborer puis de faire appliquer la Doctrine de la Révolution nationale. Il restera en poste jusqu'en avril 1942, date à laquelle il va « disparaître », refusant par ce geste la collaboration qui s'affirmait. Il sera remplacé par le colonel Jep Pascot.

Il convient donc de bien dissocier ces deux périodes, auxquelles s'en ajoute une troisième : le premier commissariat à l'EGS jusqu'en avril 1942 (Jean Borotra), et l'action de ce commissariat après cette date puis après le 11 novembre 1942 avec Jep Pascot, date à laquelle la France est entièrement occupée et où s'exacerbe la « collaboration » avec l'ennemi. Mais les principales dispositions administratives sont prises sous « l'ère Borotra ».

Dans sa première période, l'essentiel des structures administratives du sport et de l'éducation physique en France est mis en place. Cette mise en « administration du sport » (c'est-à-dire, en réalité, l'intervention directe de l'Etat dans les problèmes du sport et de l'éducation physique) aura des prolongements lointains sous la IV<sup>e</sup> puis la V<sup>e</sup> République. Rappelons-nous que Jean Borotra « revient aux affaires » sous le ministère Herzog à partir de 1960... et que nombre des décisions prises à la Libération, qu'on le veuille ou non, empruntent largement aux réalisations de Vichy...

Très rapidement, des décisions politiques et administratives sont prises qui bouleversent l'organisation du sport et de l'éducation physique en France :

**\* La Charte des sports (loi du 20 décembre 1940)** restructure le mouvement sportif en portant atteinte à la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 sur la liberté d'association. Elle consacre l'intervention de l'Etat dans le sport (avec l'obligation de « l'agrément » et de l'affiliation à une fédération reconnue par l'Etat). Elle introduit des dispositions ségrégatives à l'égard des « mineurs » et des étrangers tout en instituant l'obligation de la carte et de la licence sportive ainsi que du contrôle médical. Elle instaure enfin une assurance contre les accidents liés à la pratique sportive. Nombre de ces dispositions seront reprises à la Libération...

L'Etat français contrôle et interdit les publications des fédérations sportives en créant un journal unique « Tous les Sports ».

Les fédérations affinitaires « de gauche » comme la FSGT, l'UFOLEP et l'USEP sont interdites et seule la fédération catholique (Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France - FGSPF) et son organe de diffusion « Les Jeunes » sont autorisés.

Nouveau paradoxe : on assiste à une floraison de créations d'associations sportives et à une multiplication du nombre des licences hommes et femmes. Il reste à en établir les causes... même si la propagande et l'action personnelle de quelques « militants sportifs » comme Marie-Thérèse Eyquem restent insuffisantes pour expliquer cette embellie !

**\* Les Instructions officielles du 1<sup>er</sup> juin 1941** établissent les fondements philosophiques et pratiques de « l'Education générale et sportive », inspirés des théories de Bergson (paradoxalement, c'est un juif !) et d'Alexis Carrel et étayés par les propos de Jérôme Carcopino : *Vivre consiste à agir (...) et la décadence d'un peuple commence lorsqu'il perd ses élites*. Il s'agit de faire appel *par réaction délibérée contre un intellectualisme excessif, aux disciplines d'action, aux activités de groupe, pour une formation plus complète, plus équilibrée, de la jeunesse*.

Quelles sont ces disciplines d'action ? La méthode naturelle devient la méthode unique d'éducation physique (sans le consentement de son fondateur, Georges Hébert !), l'initiation sportive, les sports de compétition, le plein air inspiré du scoutisme, les travaux manuels, l'éducation par le rythme d'Irène Popard, les danses folkloriques), le chant choral, le secourisme, etc. (Conférence de Jean Borotra à l'Ecole Libre des Sciences Politiques, 23 mars 1942).

Bref, l'EGS est une « éducation intégrale », visant la formation de la totalité de l'individu qui aboutit cependant à dissocier un « massif central » (la méthode naturelle) et des « contreforts éducatifs ». Termes que l'on retrouvera dans les Instructions officielles pour l'éducation physique en 1959...

Les horaires d'enseignement de cette EGS sont considérablement augmentés (sept heures par semaine) et des enseignants « spécialisés », les « maitres d'EGS », choisis parmi les professeurs des disciplines intellectuelles sont chargés de la coordonner... (on retrouvera encore ces dispositions dans les Instructions officielles de 1959).

\* **La formation des cadres** est également totalement renouvelée avec la création de différents établissements nationaux (zone nord occupée et zone sud libre avant le 11 novembre 1942) avec la création entre autres du Collège National des Moniteurs et Athlètes d'Antibes (qui sera le fleuron de la formation des « athlètes de haut niveau » pour leur reconversion dans les structures - sinon l'idéologie - de la « Révolution nationale »), lui-même intégré dans l'Institut National d'EGS, ou avec la création des Centres régionaux d'EGS (CREGS qui deviendront les CREPS à la Libération). Notons que l'un des projets du gouvernement du Front populaire était d'intégrer les professeurs d'Éducation physique (horaires, statuts, diplômes) dans le corps des professeurs certifiés de l'enseignement secondaire : ce sera fait avec la création du CAPEPS (31 décembre 1943) et la mise en place de l'épreuve (facultative) d'éducation physique au baccalauréat (26 mars 1941) qui reprend les épreuves du Brevet Sportif Populaire (BSP) baptisé en la circonstance Brevet Sportif National (BSN)....

\* **La construction d'équipements sportifs**, cheval de bataille du Commissariat à l'EGS. La France a accumulé un retard considérable sur les pays étrangers (en particulier ceux à régime autoritaire comme l'Italie de Mussolini ou l'Allemagne d'Hitler). Avec un budget considérable, il reste à démontrer que ces projets ont réellement abouti... C'est de cette époque que date la formule souvent reprise après la Libération : un stade pour chaque école et pour chaque commune.

\* **On ajoutera bien d'autres dispositions** concernant le contrôle médical, mise en place d'un Comité supérieur du contrôle médical en 1940), l'obtention de la licence sportive, l'assurance accident dans le domaine de la pratique sportive, la réorganisation du sport scolaire (l'OSSU devient USSU), l'instauration du Challenge de l'Athlète complet, etc.

Pour l'essentiel, toutes les dispositions politiques et administratives fondamentales concernant le sport et l'éducation physique sont prises sous l'autorité de Jean Borotra. Jép Pascot, son successeur en sera comptable... On peut sans doute dire que, globalement, la politique conduite en faveur du sport et de l'éducation physique représente une avancée notable qui aura des conséquences

sur l'avenir ! Mais il faudrait faire abstraction de l'idéologie pour se satisfaire d'une telle conclusion. Et pourtant...

### **Des décisions durables**

Du strict point de vue administratif et politique, le CGEGS a non seulement repris les idées du Front populaire, mais a scellé les décisions du gouvernement provisoire de la République installé à Alger, puis celles des débuts de la IV<sup>e</sup> République ! Même si sont rejetées formellement toutes les décisions de Vichy, il n'empêche que nombre d'entre elles seront reprises à la Libération et lors de l'installation de la légitimité républicaine.

Le bilan officiel établi à la Libération (mais qui reste à confirmer) permet de conclure que les incitations du CGEGS auraient contribué à une forte expansion des pratiques sportives dans le domaine associatif (surtout pour ce qui concerne les femmes) et scolaire. Ce qui reste à démontrer. En revanche, dans le domaine de la formation de cadres du sport et de l'éducation physique, son action reste exemplaire : moins de 700 professeurs d'Education physique en 1939, plus de 4000 en 1945, auxiliaires ou titulaires.

L'essor du mouvement sportif associatif paraît néanmoins suspect en dépit des statistiques : on comprend mal, en effet, comment du point de vue des pratiques sportives de la masse, il était possible de se livrer au sport alors que les rations alimentaires étaient plus que réduites, de même que les équipements (aires de sports ou de jeux, chaussures, maillots, ballons). Quand on a faim, on ne se livre pas à des activités coûteuses du point de vue énergétique ! Sans parler du contrôle de l'occupant, même s'il considérait ces jeux d'un œil plutôt débonnaire...

Dans l'état actuel des nouvelles enquêtes il semble possible d'apporter quelques hypothèses :

Nombre de sportifs (et de non sportifs) ont intégré les structures du Collège National des Moniteurs et Athlètes d'Antibes et ont fourni, en ville essentiellement, des cadres pour le développement de l'EGS et du sport en France. Certains ont trouvé dans ces nouvelles structures un moyen de faire carrière en liant passion pour le sport et professionnalisation.

Avant le 11 novembre 1942, nombre d'athlètes de haut niveau (Hansenne, Pujazon, Chypre, Berthaud, Ramadier, Brisson etc.) sont allés rejoindre la « Zone Libre » et ont pu poursuivre une carrière sportive difficile sans jamais pouvoir se confronter au niveau

international. Une jeunesse sportive sacrifiée qui n'a pu s'exprimer que dans des « meetings » plus ou moins confidentiels et dans des conditions souvent rocambolesques ! Bien des témoignages attestent que les déplacements (en voiture gazogène), en train, étaient interminables et périlleux et que c'est grâce à la solidarité des Français que les rencontres sportives pouvaient se dérouler ! Réaliser des performances dans ces conditions relève de l'incompréhensible, même si l'on peut admettre que ces sportifs bénéficiaient d'un régime de faveur et de parents souvent fortunés...

Peu d'athlètes semblent avoir rejoint la Résistance, d'autres ont fait preuve de « résistance » ce qui n'est pas la même chose (dont Tola Vologe à Lyon ) et d'autres encore (combien ?) ont été pris dans les filets de la Gestapo pour leurs origines juives (dont le nageur international A. Nakache). Le réseau « Sport Libre » n'était pas, semble-t-il, un organe de la Résistance, mais une structure secrète permettant pour l'essentiel aux sportifs d'échapper au STO (Service du Travail Obligatoire).

### **De la théorie à la pratique...**

Il est clair que l'idéologie pétainiste puis vichyste a radicalement bouleversé le domaine des sports : la loi anti-juive a jeté en dehors des structures éducatives et sportives toutes celles et ceux qui étaient condamnés à porter l'étoile jaune ; la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 est bafouée ; les fédérations de « gauche » sont interdites alors que l'Eglise et les scouts ont les faveurs du pouvoir ; les juifs, les métèques, sont pourchassés (encore que dans le domaine du sport leur nombre soit relativement restreint, grâce en particulier à l'action clandestine des militants de « Sport-Libre »...).

Il reste à établir que les dispositions du CGEGS ont été suivies d'effets. Un exemple : l'augmentation importante des « heures d'éducation physique » dans les établissements scolaires a été rapidement réduite. Il était impensable que des enfants affamés, sans équipements (chaussures, maillots, petit matériel, etc.) puissent se livrer à une telle dépense d'énergie. Les parents d'élèves ont d'ailleurs protesté devant ces dispositions. Comment dépenser des « tickets » pour acheter des vêtements sportifs alors qu'ils manquaient pour l'alimentation et les besoins de base ? Là encore, le « marché noir » a été florissant...

La question essentielle qui se pose est la suivante : comment peut-on prétendre que le sport en était à son « âge d'or » alors que les

Français vivaient dans la pénurie ? Comment faire du sport et de l'éducation physique dans les établissements scolaires quand on a faim, que l'on manque d'équipements adaptés, de terrains de sports ? D'où viennent ces statistiques qui nous indiquent que la pratique sportive a progressé chez les hommes et surtout chez les femmes ? Que des sports « nouveaux » aient pu faire leur apparition et se développer (l'alpinisme, la plongée sous-marine, l'aviation, les sports de plein air en général...) pose le problème des conditions de leur diffusion : avec l'accord de l'occupant et du régime vichyste ou bien par la pure opportunité d'échapper aux contrôles ? Il y avait bien des façons d'échapper au STO ! Il est surprenant que des sportifs-résistants aient pu se faire tuer sur les plateaux des Glières, du Vercors ou ailleurs, pendant que d'autres, non résistants, accomplissaient leurs rêves sur les sommets des Alpes ou dans les profondeurs de la Méditerranée...

A partir des entretiens que nous avons réalisés, il apparaît qu'il existe trois « France sportives » : celle des athlètes de haut niveau qui ont su, au moins jusqu'en avril-novembre 1942, rejoindre la zone libre et qui ont pu, grâce à l'aide de mécènes et de leur fédération, se livrer à leur sport favori. Ils sont très minoritaires. Celle des « perdants » qui, faute de talent ou de conviction, n'ont pas pu ou su profiter de « l'occasion qui leur était donnée ». C'est ainsi que des carrières sportives prometteuses ont été totalement ruinées par la guerre et l'occupation. Et puis il y a la France profonde qui regarde, qui va « au spectacle » plus qu'elle ne pratique à une époque de couvre-feu, d'interdiction des bals et des cinémas et pour laquelle les tribunes du stade offrent un moyen de rompre avec la morosité du quotidien.

Cette histoire reste à écrire. Celle d'une bien triste France, le pays de mon enfance...

## **Première partie**

### **Politiques sportives : la Métropole et l'Empire**



# CHAPITRE 1

## LE SPORT EN BELGIQUE SOUS L'OCCUPATION ALLEMANDE 1940-1944 : ENTRE COLLABORATION ET RESISTANCE

par Roland Renson et Pascal Delheye

### Introduction

En 1940, à la veille du déclenchement des hostilités, le sport belge a changé de visage par rapport à l'époque des Jeux Olympiques d'Anvers de 1920<sup>1</sup>.

Entre 1918 et 1940, nombre de privilèges jadis réservés à quelques *happy few* sont battus en brèche. En 1936, les ouvriers ont bénéficié pour la première fois de congés payés. Les sports populaires traditionnels ne suscitent plus qu'un écho régional. Le cyclisme, le football, la gymnastique, la natation, l'athlétisme, la boxe, ainsi que de nouvelles disciplines comme le basket-ball, sont de plus en plus pratiqués et drainent des cohortes de supporters.

Lors des Jeux Olympiques de Berlin, en 1936, l'Allemagne nazie a donné un exemple de perfection dans l'organisation du sport d'élite. Cette réussite lui a valu d'une part une admiration sans frontières, mais a fait naître par ailleurs la crainte de la prise en otage du sport par la politique. L'Ordre Nouveau s'était en effet paré d'une aura de culture physique raciste, forçant ainsi l'admiration de nombreux partisans de l'éducation physique et du sport<sup>2</sup>.

Au-delà des frontières allemandes, l'ingérence du nazisme dans le sport se heurte à la résistance des sportifs belges, qui font primer l'autonomie personnelle et la liberté d'association sur la raison sportive totalitaire. Ce conflit sportif finit par raviver la tension latente

---

<sup>1</sup> R. Renson, *La VIIème Olympiade Anvers 1920 : Les Jeux ressuscités*, Bruxelles, COIB, 1995.

<sup>2</sup> R. Renson et P. Janssens, *The 1936 Berlin Olympic Games and their reception in the Belgian Press*, in JA. Mangan (ed), *Proceedings of the 11th HISPA international congress* (Glasgow, 1985), Glasgow, Jordanhill College of Education, 1987, pp. 315-319.

entre d'une part les unitaristes belges, et d'autre part les fédéralistes wallons et – surtout – flamands. Les membres du *Comité National pour l'Education Physique et du Comité Olympique Belge* (CN/COB) estiment que leur monopole est menacé. Pour leur part, les fédéralistes espèrent mettre sur pied leurs fédérations sportives wallonnes ou flamandes, avec l'aide de l'occupant. En fin de compte, le '*Zusammenbruch*' du régime nazi entraîne une consolidation de l'*establishment* sportif d'avant-guerre.

### **Tant que roule le ballon...**

La reddition de l'armée belge, l'exil du gouvernement à Londres et la captivité du roi Léopold III placent la population devant un fait accompli. Dans de telles conditions, il ne reste qu'à 'survivre', ou plutôt à poursuivre tant bien que mal la pratique sportive, sous l'occupant.

En opposition avec la furia prussienne, qui avait semé la terreur dans tout le pays en 1914, le commandement militaire allemand s'efforce, après l'invasion du 10 mai 1940, de rétablir autant que possible la vie quotidienne et ordinaire. Le général von Falkenhausen et son état-major, qui ont manifestement bien retenu les leçons de l'histoire, mènent au propre comme au figuré une politique de pacification, sur le modèle « panem et circenses ». Le pain est distribué par le biais des tickets de rationnement, pour prévenir une extension du mécontentement, tandis que les ballons se remettent à rouler. En juin, soit un mois à peine après la capitulation, le monde du football a déjà des fourmis dans les crampons. Une compétition provinciale de fortune recommence dès le 15 septembre 1940, tandis que l'*Union Royale Belge des Sociétés Football-Association* (URBSFA) reprend le 4 octobre la publication de *La Vie Sportive/Sportleven* avec, en première page, un hommage de circonstance aux morts au champ d'honneur de l'URBSFA.

Le 6 juillet 1941, les « jaune et noir » du *Lierse SK* finissent par remporter le titre national devant les Bruxellois du *White Star*. A partir de 1941-1942, le championnat reprend ses droits dans les diverses divisions et se prolonge presque sans interruption jusqu'à la libération. Le *Lierse* ravit un nouveau titre en 1942, suivi en 1943 par le *FC Malinois* et en 1944 par « the great old », l'*Antwerp Football Club* (AFC). De semaine en semaine, le football apporte à la population une lueur de plaisir dans un paysage très vert-de-gris.